

Original direkt weitergeleitet

DIVISION POLITIQUE II

p.B.73.Rwanda.O. - AE/BAC

p.B.15.21.Rwanda

Berne, le 30 octobre 1990

Note d'entretien

Convocation de l'Ambassadeur de la République du Rwanda, M. Ferdinand Kabagema (FK), par le Chef suppléant de la Division politique II, M. François Chappuis (CFR), le 26 octobre 1990

Ayant assuré FK du soutien moral de la Suisse dans les difficiles moments que vit actuellement le Rwanda, CFR fit part à son interlocuteur de la raison de sa convocation, soit la sécurité des experts suisses de la DDA. La présence des contingents militaires français et belges n'étant que provisoire - les Belges auront achevé leur départ le 2 novembre -, CFR informa FK du "souci préventif" des autorités helvétiques, qui demandent au gouvernement rwandais de tout mettre en oeuvre afin d'assurer la sécurité des experts suisses. Si cette dernière n'était pas garantie, la Suisse se verrait probablement dans l'obligation de retirer ses experts du pays, ce qu'elle souhaite éviter dans la mesure du possible. Un éventuel rapatriement serait donc lié à des motifs de sécurité, non politiques.

En réponse à ces craintes, FK remit à CFR des documents (notes d'information, messages, déclaration) retraçant l'évolution de la situation depuis le début des événements, avant d'élaborer longuement dans ce domaine : les succès initiaux des agresseurs (des "éléments armés de l'armée ougandaise", parmi eux "d'anciens réfugiés rwandais" en Ouganda) devraient beaucoup à leur infiltration de la population (à Kigali notamment), ainsi qu'à leurs campagnes de désinformation (relatives à des exactions qui auraient

été commises par les forces gouvernementales, au nord-est avant tout); devant la gravité de la situation, poursuivit FK, le gouvernement se vit contraint d'imposer un couvre-feu total de trois jours le 5.10.1990, qui permit de procéder à un "ratissage général" conduisant à l'arrestation de 3'800 personnes, dont 800 pour lesquelles existaient de clairs indices de culpabilité. CFR ne manquant pas de rappeler les réminiscences chiliennes dans l'épisode du stade, FK insista sur le respect des droits de l'homme par l'armée, les gens ayant été parqués dans un stade dans le seul but de "ne pas mettre en situation d'arrestation des personnes non coupables", et parce qu'il convenait de trouver "un endroit couvert tout proche" du centre ville. Désirant illustrer l'importance que porte le gouvernement rwandais au respect des droits de l'homme et du droit humanitaire, FK rappela les déclarations et engagements du Président Habyarimana dans ces domaines: jugement ou libération, dans les trois mois, de toute personne arrêtée; invitation faite aux organisations, gouvernements et journalistes à visiter prisons et détenus; droit de visite accordé au CICR, également chargé de surveiller la situation des droits de l'homme.

FK aborda ensuite les thèmes de la corruption (qui existe "comme mal de société, pas de gouvernement", avec une tendance à l'amélioration), des réfugiés (un problème depuis les années 60, le Rwanda ayant lancé de nombreux appels à la communauté internationale à ce sujet) et du processus démocratique (la volonté de réforme du système politique existe, la "Commission Nationale de Synthèse" proposée par le Chef de l'Etat en juillet 1990 devant conduire à un pluralisme démocratique), avant d'exposer plus en détail le plan de paix ainsi que la situation actuelle. Dans le cas du plan de paix, cela revint à évoquer le cessez-le-feu déclaré par la partie rwandaise le 25.10.90 - dont l'application demandera l'intervention d'une "force d'interposition des pays de la région"-, l'engagement à accepter le retour des réfugiés rwandais ainsi que des négociations de paix. En ce qui concerne la

situation actuelle, FK émit le souhait que les rebelles respectent eux aussi le cessez-le-feu mentionné ci-dessus. Interrogé sur la prétendue violation du cessez-le-feu par les troupes gouvernementales, FK démentit.

Enfin, se référant au "souci préventif" dont lui fit part CFR, FK rassura ce dernier quant aux intentions du gouvernement rwandais: les contingents belges et français partis et en cas de nécessité, le gouvernement "serait le premier à demander aux experts de se faire rapatrier momentanément".

CFR se réjouit de ces paroles et remercie FK pour cette discussion franche et instructive.

DIVISION POLITIQUE II

p.o.



Eric Amhof

- Copie :
- Secrétariat BRF
 - Secrétariat JAC
 - DDA
 - DDA, Section de l'Afrique orientale
 - Section de la protection consulaire
 - Secrétariat politique
 - Presse et information
 - DFEP, OFAEE, Pays d'Afrique en développement
 - DFEP, OFAEE, Section de financement II
 - Ambassade de Suisse, Nairobi
 - Ambassade de Suisse, Kigali
 - Ambassade de Suisse, Kinshasa
 - Ambassade de Suisse, Dar es Salaam
 - Ambassade de Suisse, Paris
 - Ambassade de Suisse, Bruxelles
 - SI, CFR, YO, AE

DG 31. Okt. 90 - 16